

## Dossier de demande de subvention 2022 - 2023 pour l'Association U.S.E.P. d'école

VALORISATION et AIDE au DÉVELOPPEMENT des ACTIVITÉS SPORTIVES dans les ASSOCIATIONS

À retourner impérativement **avant le jeudi 01 Décembre 2022**

*Attention : les modalités d'aides financières pour votre association ont changé à partir de cette année. L'USEP33 ne fera pas d'avance lors de l'A.G contrairement aux années précédentes.*

*L'USEP33 financera vos dépenses en payant directement les factures adressées au département.*

*Les aides financières concerneront seulement le financement de transport, l'investissement en matériel et enfin les frais éventuels de prestataires.*

*Vous devrez **nous envoyer vos devis** que nous validerons et indiquer que **les factures seront à envoyer à l'USEP33.***

*Nous ne rembourserons pas les factures qui par erreur, auront été réglées par votre association !*

**La date limite de l'envoi de vos dernières factures sera impérativement**

**le Jeudi 1 Juin 2023.**

**Il n'y aura pas de prise en charge financière au-delà de cette date.**

### **ACTION DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES**

**Une fiche par action**

**2022-2023**

#### **Action 1 : Développer la Rencontre Sportive Associative**

##### **Définition de la Rencontre Sportive Associative**

La rencontre sportive associative est un projet conçu par l'enfant et pour l'enfant, en lien avec l'association USEP d'école, **pour au moins deux classes**, autour d'une pratique sportive complémentaire de l'EPS, avec des adultes qui auront créé les conditions pour que l'enfant ait toute sa place et pour qu'au moins un parcours de l'enfant soit servi : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé

1. La rencontre comporte obligatoirement 3 temps : avant, pendant, après
2. Elle est inclusive c'est-à-dire accessible à tous, en s'adaptant aux singularités de chacun
3. Elle est conviviale, elle comporte un accueil et une fin formalisés
4. Elle génère de l'expression et de l'échange

##### **Critères de recevabilité**

Produire un document d'organisation qui permette d'explicitier les points suivants :

1. Décrire les 3 temps de la rencontre et la place de l'enfant dans chacun de ces temps
2. Citer les publics accueillis et les formes d'organisation particulière adoptées

**USEP 33**

**Château Bétailhe, 72 avenue de l'Eglise Romane  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX**

**Tél : 05 56 44 52 25**

**Usep33@free.fr**

**Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré**

 **AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**



3. Décrire les temps d'accueil et de fin de rencontre
4. Décrire les temps qui ont favorisé l'expression des enfants avant, pendant et/ou après la rencontre et les thèmes qui ont généré ces échanges.

**Association USEP :** .....

**Action 1 :** Développer la rencontre sportive associative

**Présenter une action qui met en œuvre une RENCONTRE SPORTIVE ASSOCIATIVE**

<b>Intitulé</b>	
<b>Objectifs</b>	
<b>Description avec les différents temps d'implication et de participation des enfants</b>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Joindre un budget prévisionnel par action : voir annexe jointe</i>



## Action 2 : Développer la Rencontre Famille

### Définition

**Expertise pédagogique USEP :** la Rencontre Famille est une rencontre sportive et associative qui s'adresse conjointement aux enfants licenciés et à leurs familles. Dans cette rencontre, les enfants et leurs familles partagent des activités communes qu'ils ont organisées.

- L'USEP33 recense et mettra à disposition des exemples de Rencontres Familles sur son site [gironde.comite.usep.org](http://gironde.comite.usep.org)

- De fait, elle se déroule Hors Temps Scolaire et nécessite obligatoirement une prise de R.A.T (Responsabilité Activités Temporaires), assurance couvrant les non-licenciés participants (fiche Assurance APAC à compléter et nous renvoyer).

### **Critères de recevabilité :**

Produire un document d'organisation qui permet de montrer les points suivants :

1. La rencontre Famille est une rencontre proposant des activités spécifiques USEP.
2. Elle est entièrement gérée par les membres de l'association.
3. Elle répond à des critères écologiques et se déroule dans le bassin d'activités de l'association.

**Association USEP :** .....

### Action 2 : Développer la Rencontre Famille

**Présenter une action qui met en œuvre une RENCONTRE FAMILLE**

<b>Intitulé</b>	
<b>Objectifs</b>	
<b>Description avec les différents temps d'implication des enfants et de leurs familles</b>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Joindre un budget prévisionnel par action : voir annexe jointe</i>

## Action 3 : Développer des actions innovantes en lien avec les Parcours Citoyen et/ou Santé de l'enfant

### Définition

Il s'agit de contribuer par des activités sportives et associatives aux différents parcours institutionnels en s'appuyant sur les différents outils nationaux.

### Outils de travail :

- Ressources pédagogiques sportives USEP : [ressources sportives](#)
- Ressources pédagogiques associatives USEP : [ressources associatives](#)

### Critères de recevabilité :

Produire un document d'organisation qui permette de montrer les points suivants :

1. L'utilisation et le déploiement d'un outil national : livret de débats associatifs, remue-ménages, la mallette handisport, les clés USEP d'une éducation au Développement durable, Attitude Santé...
2. Le lien explicite avec le parcours citoyen et/ou de Santé de l'enfant

### Association USEP : .....

Action 3 : Développer des actions innovantes en lien avec le ou les Parcours de l'enfant

**Présenter une action qui met en œuvre un des outils nationaux**

<b>Intitulé</b>	
<b>Objectifs</b>	
<b>Description avec les différents temps d'implication et de participation des enfants</b>	
<b>Budget prévisionnel</b>	<i>Joindre un budget prévisionnel par action : voir annexe jointe</i>

# Le sport scolaire de l'École publique

Action n° 1 = Développer une R.S.A	Action n°2 = Développer la Rencontre Famille	Action n°3 = Développer des actions innovantes en lien avec les Parcours de l'enfant
BUDGET PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL	BUDGET PREVISIONNEL
<p style="text-align: center;"><i>CHARGES</i></p> <p>ACHAT .....euros</p> <p>MATÉRIEL : ..... euros</p> <p>TRANSPORTS.....euros</p> <p>RESTAURATION : ..... euros</p> <p>LOCATION (salle, matériel) : ..... euros</p> <p>DIVERS : .....euros (à préciser -----)</p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>	<p style="text-align: center;"><i>CHARGES</i></p> <p>ACHAT.....euros</p> <p>MATÉRIEL :..... euros</p> <p>TRANSPORTS.....euros</p> <p>RESTAURATION : ..... euros</p> <p>LOCATION (salle, matériel) : ..... euros</p> <p><b>Assurance RAT (pour les personnes non licenciées) : .....euros</b></p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>	<p style="text-align: center;"><i>CHARGES</i></p> <p>ACHAT .....euros</p> <p>MATÉRIEL : ..... euros</p> <p>TRANSPORTS.....euros</p> <p>RESTAURATION : ..... euros</p> <p>LOCATION (salle, matériel) : ..... euros</p> <p>DIVERS : .....euros (à préciser ----- )</p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>
<p style="text-align: center;"><i>PRODUITS</i></p> <p>FOND PROPRE .....euros</p> <p>Demande AIDE USEP 33: .....euros</p> <p>Aide MUNICIPALITE..... euros</p> <p>Asso USEP DE SECTEUR: ..... euros</p> <p>AUTRES.....euros</p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>	<p style="text-align: center;"><i>PRODUITS</i></p> <p>FOND PROPRE ..... euros</p> <p>Demande AIDE USEP 33: ..... euros</p> <p>Aide MUNICIPALITE.....euros</p> <p>Asso USEP DE SECTEUR: .....euros</p> <p>AUTRES.....euros</p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>	<p style="text-align: center;"><i>PRODUITS</i></p> <p>FOND PROPRE ..... euros</p> <p>Demande AIDE USEP 33: ..... euros</p> <p>Aide MUNICIPALITE..... euros</p> <p>Asso USEP DE SECTEUR: .....euros</p> <p>AUTRES.....euros</p> <p style="text-align: right;">TOTAL .....euros</p>
<p style="text-align: center;">Accord USEP 33 :</p>	<p style="text-align: center;">Accord USEP 33 :</p>	<p style="text-align: center;">Accord USEP 33 :</p>

Au maximum, **3 actions** (rencontres et/ou formations) à présenter  
Numérotez-les de **1 à 3** selon votre ordre de priorité.

**ANNEXE : BUDGET PREVISIONNEL PAR ACTION**

